

FOIRE AUX QUESTIONS

VITESSE DE COMPOSTAGE

⇒ Mon compost se décompose trop lentement. Comment le relancer ?

Deux possibilités :

- **Il y a trop de matières sèches** : Ajoutez des matières humides telles que des épluchures ou du gazon ;
- **Votre compost manque d'humidité** : Arrosez-le et brassez le mélange pour répartir l'humidité.

ODEURS ET ANIMAUX

⇒ Mon compost dégage une odeur désagréable

Deux possibilités :

- **Votre compost est trop humide et manque d'aération** : Brassez et aérez plus régulièrement le tas et ajoutez-y des matières sèches comme des branchages, des copeaux, de la sciure ou des feuilles mortes.
- **Votre compost contient trop de restes de viandes, de poissons, de laitages ou de fromages** qui se décomposent de manière odorante : Limitez ou évitez d'y déposer ce type de déchets organiques.

⇒ Mon compost attire les animaux

Les restes de viandes, de poissons ou encore de fromages attirent les chats, chiens, rongeurs... qui peuvent saccager votre composteur et vos efforts. Sans compter les mouches qui sont également attirées par ce type de déchets, vont y pondre et proliférer. D'où la consigne de limiter ce type d'apports.

⇒ Mon compost attire les mouches

Votre compost est trop humide : Ajoutez des matières sèches et mélangez votre compost plus régulièrement.



PRECISIONS SUR LES DECHETS ACCEPTES / REFUSES

⇒ Puis-je mettre des agrumes et oignons dans mon composteur ?

Oui. Si elles sont coupées ou hachées en petits morceaux, vous pouvez mettre des épluchures d'oignons, d'ail, des peaux d'oranges ou de citrons dans votre composteur. La découpe en petits morceaux va leur permettre de se mélanger finement avec le reste des déchets et ainsi de mieux se décomposer.

⇒ Puis-je mettre des sacs biodégradables dans mon composteur ?

Non car hormis pour ceux en carton ou papier, les emballages dits « biodégradables » et les emballages labellisés « compostables » sont conçus pour se décomposer dans des conditions de compostage industriel. Il se transforment très mal dans les composteurs domestiques où le processus est moins puissant et la chaleur moins élevée.

⇒ Puis-je mettre mes poussières d'aspirateur ou mes mégots dans mon composteur ?

Non, le composteur n'est pas une poubelle. Ce type de déchets ne se compostent pas et peuvent même nuire à la qualité de votre compost. Il est important de bien suivre les consignes du guide de compostage.



LE CAS DE DECHETS DE JARDIN

⇒ **Que faire lorsque ma production de déchets verts dépasse mes besoins pour le compostage ?**

Lorsque vous avez une quantité importante de déchets verts à éliminer, rassemblez-les en tas à proximité du composteur et laissez les se dessécher pour en réduire le volume. Intégrez ensuite ces déchets asséchés à votre composteur au fil de vos besoins.



⇒ **Comment composter mes tailles de haies et mes branchages ?**

Si vos tailles ou branchages font moins d'1cm de diamètre, vous pouvez les couper en petits tronçons de 20cm à l'aide d'un sécateur et les incorporer directement dans votre composteur. S'ils font plus d'1 cm de diamètre alors il vous faudra les broyer pour pouvoir les utiliser dans votre composteur.

⇒ **Puis-je mettre les mauvaises herbes dans mon composteur ?**

Oui, à condition que les plantes ne soient pas montées en graine. Vous pouvez par exemple y mettre les racines de chiendent, pissenlits, liseron, etc. après les avoir préalablement détruites en les laissant sécher plusieurs jours en plein soleil.

⇒ **Puis-je y mettre des plantes malades ou des plantes invasives ?**

Non. La chaleur dégagée par votre compost ne sera pas suffisante pour détruire les maladies et les rhizomes de plantes invasives. Vous risquez de contaminer les plantes et les sols où vous épandrez votre compost.

POUR ALLER PLUS LOIN

TAMISER SON COMPOST

Le tamisage permet d'affiner son compost en supprimant les éléments grossiers qui n'ont pas été entièrement décomposés. Il en ressort un compost « premium » parfait pour les plantes en pots, les semis ou le repotage.

⇒ **Comment tamiser ?**

Un simple grillage à poule fixé sur un cadre en bois peut servir de tamis. Prévoyez de mailles de 2cm maximum.

Plusieurs possibilités pour tamiser, parmi lesquelles :

- **Si vous possédez une brouette** : remplissez votre brouette du compost à tamiser, posez le tamis contre un mur, sur un tréteau ou autre support, et versez la brouette sur le tamis.
- **Si vous n'avez pas de brouette** : procédez de même que ci-dessus en installant votre tamis à côté du tas à tamiser et passez le compost au tamis à l'aide d'une pelle.



⇒ **Que faire des éléments grossiers restants ?**

Il suffit de les remettre dans votre composteur. Leur décomposition se poursuivra jusqu'à la prochaine récupération de compost.

PAILLER POUR TOUJOURS MIEUX RECYCLER

Pour ne pas saturer votre composteur avec des volumes de déchets verts trop importants et pour ne pas se retrouver avec vos déchets sur les bras, vous pouvez les recycler directement sous forme de paillage.

Le paillage consiste à étendre une couche de quelques centimètres de déchets verts secs aux pieds de vos plantations afin de :

- Nourrir le sol, limiter l'arrosage et le bêchage,
- Limiter le développement de mauvaises herbes,
- Protéger les plantes contre les fortes gelées et les intempéries,
- Procurer un abri pour les insectes utiles.

⇒ **Quels végétaux utiliser ?**

- Les tontes de gazons séchées quelques jours au soleil,
- Les feuilles mortes,
- Les tailles de haies une fois broyées.

⇒ **Comment réaliser mon paillage ?**

- Pour qu'un paillage soit efficace, il faut que la couche soit assez épaisse.
- Le broyat de branche : 10 à 15 cm d'épaisseur.
- La tonte de pelouse : 5 à 10 cm d'épaisseur.



Vous trouverez encore plus de réponses et astuces dans nos brochures :

- ⇒ Le guide du compostage de la CCFG
- ⇒ Fiche 1 – Quels déchets sont compostables
- ⇒ Fiche 2 – Comment récupérer et utiliser son compost
- ⇒ Fiche 3 – Les Habitants du composteur
- ⇒ Fiche 4 – Je paille grâce à mes déchets verts